



Déclaration préalable CAPD Vendredi 4 septembre 2015

La fin d'année scolaire 2014-2015 dans le Tarn a été marquée par la résorption totale du surnombre en personnels. Ce manque vous a conduite à remettre en cause des droits des personnels : temps partiel sur autorisation, congés de formation professionnelle. Cette situation a permis des intégrations (20 dont 11 non compensées) et 2 recrutements supplémentaires sur la liste complémentaire. Nous craignons cependant que cela ne soit pas suffisant pour assurer le bon fonctionnement du Service Public d'Éducation dans le Tarn tout au long de l'année. Faute de création de postes (dans notre département 7 postes seulement sur les 4 dernières années), les effectifs dans les classes ne sont pas prêts de s'alléger et les conditions de travail de s'améliorer. Nous notons notamment la démission de deux collègues en cette rentrée.

Les années précédentes qui commençaient avec un surnombre ont connu des difficultés énormes en remplacement. L'an dernier, une centaine de collègues non remplacés chaque jour, plusieurs collègues non remplacés sur une même école, des classes sans enseignant-es pendant plusieurs semaines... Et par conséquent : des classes encore plus surchargées à cause de la répartition des élèves des collègues non remplacés, des parents mécontents et parfois agressifs, des conditions d'enseignement plus que dégradées, la formation annulée dès le mois de janvier et déjà sérieusement amputée en début d'année, recrutement de précaires non formés, remerciés à l'issue de leur contrat et sans indemnité de chômage !

La réforme des rythmes scolaires, même si elle ne fait plus les gros titres pour cette rentrée continue de cristalliser le mécontentement général : celui des enseignant-es comme le montrent toutes les enquêtes réalisées, celui des élu-es qui n'ont pas vu les budgets abondés, mais aussi celui des parents et des élèves pour qui les semaines sont toujours aussi éreintantes, en particulier en maternelle. Cette réforme a accentué les inégalités entre les communes et donc les écoles et favorisé l'école privée qui a eu le choix de rester ou pas à la semaine à 4 jours.

Les RASED, restent dans l'état où le gouvernement de droite les avait mis.

Les stagiaires, lors de l'année de stage, subissent de plus en plus de pression, l'administration ne respectant pas leurs droits : injonction pour des stages pendant les vacances au-delà de leurs obligations de service, frais de déplacement au rabais... Et quand ils osent s'exposer en faisant simplement valoir leurs droits, on ne les titularise pas. Injonctions et menaces remplaceraient-elles conseils et bienveillance ? Le SNUipp-FSU81 dénonce cette posture de l'administration à l'encontre d'un des stagiaires du concours exceptionnel et demande sa titularisation immédiate.

Côté salaires, ils sont gelés depuis 5 ans et l'ISAE n'est toujours pas alignée sur l'ISOE du 2nd degré. Nous restons parmi les enseignant-es les moins bien payé-es d'Europe et particulièrement les enseignant-es du premier degré qui font désormais partie des professions intermédiaires et non plus des cadres. Le projet PPCR (Parcours Professionnel Carrière Rémunération) du gouvernement, qui concerne toute la Fonction Publique, a pour ambition de revoir notamment les grilles de rémunération des fonctionnaires. Malgré quelques points positifs, ce projet risque d'avoir du mal à convaincre la profession d'une amélioration conséquente. Le SNUipp-FSU lance une grande enquête auprès des collègues.

Pour toutes ces raisons, la question d'une alerte sociale reste d'actualité. Moyens pour l'école, conditions de travail, salaires, formation, rythmes scolaires, le gouvernement doit répondre sans attendre aux préoccupations et aux exigences des enseignant-es des écoles, que le SNUipp-FSU continuera de porter, tant au niveau national que local.